

AU FIL DES DOSSIERS
AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GIROD
DU 9 MAI 2008

Le conseil municipal a rajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Choix des hameaux du village desservis prochainement par l'assainissement collectif.
- Décision modificative des frais de dossier du prêt.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La communauté des communes du canton d'Albens demande la municipalité de lui dresser une liste des hameaux à desservir en assainissement collectif selon le schéma directeur. Le Conseil Municipal a décidé de donner la priorité au Chef Lieu et à la Vilette avec comme échéance la plus rapide possible, puis les hameaux de Chambéraz et des Darmands.

ECOLE - BUNGALOW

Le Conseil Municipal étudie actuellement les différents devis proposés :

- pour l'installation du bungalow dans la cour de l'école,
- pour le choix de l'alarme incendie.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la caisse des écoles d'Albens pour la participation financière des élèves inscrits en CLIS et ceux bénéficiant du poste E (aide au sein de l'école par un intervenant pris en charge par la caisse des écoles d'Albens)

Le Conseil Municipal accorde une participation de 73 euros par enfant en CLIS et 20 euros pour le poste E, puisque 4 enfants de SAINT GIROD en totalité sont concernés.

Monsieur le Maire a fait lecture au conseil municipal d'une lettre que les enfants de l'école lui ont adressée. Celle-ci mentionne un manque de sécurité aux abords de l'établissement lors de la rentrée et de la sortie des écoliers. Nous rappelons aux parents que les parkings sont prévus à cet effet pour la sécurité de tous

REFECTION DE LA CANTINE

La commission aux bâtiments communaux étudie les différents devis proposés pour la rénovation des locaux et l'installation d'un lave-vaisselle. Le coût des travaux est chiffré à environ 10.000,00 euros, une demande de subvention sera adressée au Conseil Général.

EGLISE – VITRES DE PROTECTION DES VITRAUX

Suite à la demande du Père JAEGGER, le Conseil Municipal a engagé des demandes de devis :

- pour des vitres de protection des vitraux
- pour la restauration de quelques vitraux détériorés par le temps.

RESEAU D'EAU

Le Conseil Municipal souhaiterait que les propriétaires de piscines échelonnent le remplissage de celle-ci, afin d'éviter un manque d'eau dans la commune. Il est demandé de se rapprocher de la Mairie

La station de pompage du Maréchet nécessite une réactualisation du fonctionnement du réservoir afin d'éviter lors de sa mise en sécurité un gaspillage de l'eau. La commission à l'eau se renseigne pour la mise en place d'un automatisme.

PANNEAUX D’AFFICHAGE

6 nouveaux panneaux en métal avec à l’intérieur une plaque de liège remplaceront les anciens existants. Un panneau d’information sera également installé derrière l’école.

COMMISSIONS DE LA CCCA

Le Conseil Municipal a désigné au sein des commissions de la C.C.C.A. :

- Mme BOUVIER Virginie : commission action sociale et personnes âgées et commission transports scolaires, collège, gymnase,
- M. RINALDI Jean-François : commission assainissement et commission environnement, déchets, ordures ménagères,
- M. MIGUET Jean-Claude : commission assainissement,
- M. TRIQUET Michel et M. BUSSARD Ludovic : commission tourisme et sentiers de randonnée

URBANISME

La Commission urbanisme a étudié les dossiers suivants :

- DP déposée par M.CURTET Pascal sur les parcelles n° A 137, 138 et 139 situées aux Lansard en vue de la pose d’une fenêtre de toit en façade nord,
- DP déposée par M. BORELLY Stéphane sur la parcelle n° B 697 située au Chef-Lieu en vue de la pose de panneaux solaires photovoltaïques,
- PC déposé par la Commune de SAINT GIROD sur les parcelles n° B 691, 143 et 144 situées au Chef-Lieu en vue de la pose d’un bungalow dans la cour de l’école,
- CU déposé de Mme EL OUALI Julie sur la parcelle n° A 817 située à Marcellaz en vue de la constructibilité ; cette parcelle est actuellement classée en zone agricole dans le PLU.

DIVERS

- Rallye des clochers
Il aura lieu le 18 mai 2008. Une pause se fera sur le parking au Chef-Lieu et la municipalité offre le café aux participants.
- Fête des mères
- Cette année, le Conseil Municipal a décidé de mettre à l’honneur deux mamans de la commune particulièrement méritantes. Nous vous invitons à venir les entourer le samedi 24 mai 2008 dans la cour de l’école à partir de 11 heures.
- Sentiers
Suite au nettoyage des chemins le 12 avril dernier, il a été décidé de mettre en place des buses à l’entrée du chemin rural du Torchon pour y faciliter l’accès. M. TRIQUET Michel se propose d’effectuer les travaux gracieusement.

Fait à Saint-Girod,
Le 22 mai 2008

GARNIER Henri,

Maire de Saint-Girod